

HISTORIQUE DES ACHATS À DAWN

(Suivi de la décision D-2011-153)

1 **HISTORIQUE DES ACHATS À DAWN**

2 Ce document vise à répondre à une demande de la Régie de l'énergie dans sa décision
3 D-2011-153 :

4 *« [21] La Régie demande également à Gaz Métro de présenter, dans le cadre du*
5 *prochain dossier tarifaire, une comparaison, pour chacune des cinq dernières*
6 *années disponibles, des prix mensuels à Dawn et des prix mensuels des achats de*
7 *Gaz Métro effectués à Dawn. »*

8 Au cours des cinq dernières années, Gaz Métro a effectué des achats à Dawn selon quatre
9 formules de prix :

- 10 1. Prix mensuel fixé en fonction de l'indice Enerdata 5A plus une prime représentant le
11 différentiel de lieu entre AECO et Dawn.
- 12 2. Prix mensuel fixé en fonction de l'indice Enerdata 7A plus une prime représentant le
13 différentiel de lieu entre AECO et Dawn
- 14 3. Prix fixé pour une période de 15 jours dans le mois en utilisant les prix publiés pour le
15 calcul de l'indice Enerdata 5A plus une prime représentant le différentiel de lieu entre
16 AECO et Dawn
- 17 4. Prix fixé en fonction du marché « spot » au quotidien à Dawn.

18 Le prix des achats de Gaz Métro présenté sur ce graphique correspond aux prix mensuels
19 moyens de ses achats à Dawn pondérés par les volumes transigés en fonction de chacune des
20 formules de prix mentionnées ci-haut.

21 Le prix mensuel à Dawn est l'indice mensuel publié par Platts dans la revue « Gas Daily – Price
22 Guide ».

